Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

BTS ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

BTS ESF

U5 - Connaissance des politiques sociales

Session 2016 • Code sujet : **ESE5CPS** • Durée : **5 heures** • Coefficient : **5**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Familles monoparentales, accès à l'emploi et modes de garde (2 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 4**

Sujet officiel (PDF) : https://btsesf.fr/assets/annales/bts-esf/E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale/2016/BTS ESF - E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale - Session 2016 - 1-Sujet.pdf

1. Familles monoparentales, accès à l'emploi et modes de garde

À partir de données statistiques et de documents sur la précarité, l'emploi et les modes de garde, l'épreuve porte sur les difficultés des familles monoparentales éloignées de l'emploi et les réponses des politiques publiques. Elle s'appuie également sur le dispositif expérimental nantais « Freins à l'emploi et modes de garde » et les partenariats mobilisés pour accompagner ces familles.

Question 1. Analyser les difficultés que peuvent rencontrer les familles monoparentales éloignées de l'emploi et montrer comment les politiques publiques peuvent répondre à leurs besoins.

Les familles monoparentales cumulent charge éducative et financière, isolement, mobilité réduite et difficulté à concilier garde et emploi. Les femmes représentent 85 % des parents seuls. En 2008, le taux de pauvreté atteint 30 %, contre 13 % dans la population. En 2012, le chômage des parents isolés est de 16 %, contre 7 % des parents en couple, et leur taux d'emploi de 71 %, contre 82 %. Les emplois accessibles sont souvent précaires, à temps partiel ou à horaires atypiques. Près de 60 % des familles concernées se débrouillent pour la garde, et 20 % n'ont aucun mode de garde.

- Les prestations familiales, le RSA majoré et l'accompagnement social soutiennent les familles et leurs démarches d'insertion.
- Les collectivités et la CAF doivent développer une offre accessible, financièrement soutenable et adaptée aux urgences, aux horaires décalés et aux besoins locaux.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Associer soutien financier et accompagnement à l'insertion à des solutions de garde accessibles, souples et adaptées aux besoins des familles.

Question 2. Dans le cadre de ces politiques, expliquer l'intérêt de la démarche partenariale menée pour le dispositif expérimental « Freins à l'emploi et modes de garde », expérimenté dans le quartier nord de la ville de Nantes.

La Ville de Nantes, le conseil général et la CAF mettent en commun leurs moyens. Le partenariat associe aussi les acteurs de l'emploi et de la petite enfance, notamment Nantes Métropole, la Maison de l'emploi et la Mission locale. Cette coordination croise leurs compétences pour éviter les ruptures de parcours et permettre au parent d'obtenir une réponse adaptée, quel que soit le professionnel sollicité.

1. Les travailleurs sociaux repèrent les familles et leur proposent un accompagnement personnalisé.
2. Des places sont réservées en multi-accueil, complétées par des accueils d'urgence, un réseau d'assistantes maternelles et des solutions à domicile pour les horaires atypiques.
3. La CAF finance des aides individuelles versées en moins de cinq jours et participe au fonds de garantie contre les impayés.

L'expérimentation, évaluée sur deux ans, permet d'ajuster l'offre et d'étudier son éventuelle généralisation.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le partenariat coordonne insertion, garde et aides financières afin d'apporter des réponses rapides et adaptées, puis d'améliorer et éventuellement de généraliser l'offre.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2016)

Bilan de l'épreuve : Épreuve U5 de connaissance des politiques sociales du BTS Économie sociale familiale, session 2016, code ESE5CPS, durée 5 heures, coefficient 5. À partir de documents statistiques et institutionnels sur les familles monoparentales et le dispositif nantais « Freins à l'emploi et modes de garde », elle évalue l'analyse des besoins, des réponses publiques et de la démarche partenariale.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le taux d'activité rapporte les personnes en emploi ou au chômage à la population correspondante.
- Le taux d'emploi rapporte les personnes en emploi à l'ensemble de la population correspondante.
- Une offre de garde adaptée dépend aussi des horaires, des besoins urgents ou occasionnels et de la mobilité des familles.
- Le partenariat articule les compétences et les moyens des acteurs de l'insertion et de la petite enfance.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage avant d'interpréter les données.
- Appuyer l'analyse sur des données précises des annexes et les relier aux difficultés d'accès à l'emploi.
- Examiner les freins concrets, notamment la garde, les horaires atypiques, les coûts et la mobilité.
- Pour le partenariat, préciser les acteurs, leurs contributions et les objectifs communs du dispositif.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment interpréter les taux d'activité et d'emploi du tableau ?

Le taux d'activité rapporte les personnes en emploi ou au chômage à la population correspondante. Le taux d'emploi rapporte uniquement les personnes en emploi à cette population. Le taux de chômage rapporte les chômeurs au nombre d'actifs.

Q : Pourquoi le nombre de places ne suffit-il pas à évaluer l'offre de garde ?

La capacité d'accueil ne garantit pas une réponse adaptée. Il faut aussi considérer les horaires atypiques, les besoins urgents ou occasionnels, la proximité du travail ou du domicile, la saisonnalité et les situations particulières des familles.

Q : Quel est le barème et comment répartir le temps de l'épreuve ?

La question 1 vaut 9 points et la question 2 vaut 9 points. La clarté et la rigueur de l'expression et de la composition valent 2 points. Pour les 5 heures, répartissez le temps entre les deux questions et gardez une période de relecture.

Q : Qu'attend le jury dans l'analyse de la démarche partenariale ?

Il faut identifier les acteurs et montrer comment ils mettent en commun leurs compétences et leurs moyens. Reliez leurs contributions aux objectifs du dispositif et aux besoins des familles, en vous appuyant sur les exemples des annexes et en structurant la réponse.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btsesf.fr/assets/annales/bts-esf/E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale/2016/BTS ESF - E5 - Participation à la dynamique institutionnelle et partenariale - Session 2016 - 1-Sujet.pdf

Ressources BTS Économie Sociale et Familiale : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.